

Pour diffusion immédiate

[ENGLISH VERSION BELOW]

COMMUNIQUÉ

DISCOURS SUR L'ACCÈS À LA JUSTICE EN FRANÇAIS ET LA CAUSE CARON À L'ÈRE DE LA POST-VÉRITÉ LORS DU BANQUET ANNUEL DE L'AJEFA

Edmonton, Alberta, 4 juin 2018 – Le 1^{er} juin dernier, 115 personnes ont participé au banquet annuel de l'Association des juristes d'expression française de l'Alberta (AJEFA) à La Cité francophone d'Edmonton.



C'était l'occasion de célébrer les succès de l'année détaillés dans le rapport annuel 2017-2018 maintenant disponible sur la page d'accueil du site Web de l'AJEFA à www.ajefa.ca. Il y a aussi eu l'élection du nouveau conseil d'administration présent sur la photo de gauche.

En arrière : Carole Aippersbach (administratrice), Justin Kingston (président), Morgan McClelland et Kim Arial (administratrices)

En avant : Elys Gagné (administratrice), Bianca Kratt (présidente sortante) et Gabriel Joshee-Arnal (trésorier)

Absente de la photo : Shannon James (vice-présidente)

Cette année, le panel d'experts qui a suivi l'assemblée générale annuelle a porté sur la légalisation du cannabis. Vous pourrez consulter la présentation PowerPoint disponible sur la page d'accueil de l'AJEFA.

Lors du banquet, la juge en chef de la Cour du banc de la Reine, Mary T. Moreau, a fait une présentation, disponible sur notre site Web, intitulée « La Cour du banc de la Reine de l'Alberta au 21^e siècle », qui se penchait sur divers sujets, dont la communication, la technologie, la diversité, l'intégration, l'accès à la justice ainsi que le règlement et la saisie rapides des dossiers.

Ensuite, ce fut au tour du professeur émérite du Campus Saint-Jean, Edmund A. Aunger, également récipiendaire du prix d'excellence Jean-Louis-Lebel, de prononcer son discours « La Cause Caron à l'ère de la post-vérité ». Il a rendu rendre hommage aux personnes qui ont suscité son admiration et sa gratitude, entre autres, pour leur contribution à cette cause. Son discours est disponible sur notre site Web.

L'AJEFA tient à remercier ses commanditaires de leur généreuse contribution à la tenue de son banquet annuel : Ogilvie LLP, McCuaig Desrochers LLP, Campus Saint-Jean et le Centre collégial de l'Alberta, Maitre Gérard Lévesque (et contributeurs), l'ACFA, Bergeron et Co., Lamoureux Culham LLP et Parlee McLaws LLP.

– 30 –

La mission de l'AJEFA est de faciliter l'accès au public aux services juridiques en français et de promouvoir l'utilisation de la langue française dans l'administration de la justice en Alberta.

Source : Denise Lavallée, directrice générale, 780 450-2443, poste 102, direction@ajefa.ca



Association des
juristes d'expression française
de l'Alberta

314, 8627 rue Marie-Anne-Gaboury (91 St. NW)
Edmonton (Alberta) T6C 3N1
780-450-2443 / bureau@ajefa.ca

For immediate release

MEDIA RELEASE

ACCESS TO JUSTICE IN FRENCH AND THE CARON CAUSE IN THE POST-TRUTH ERA AT AJEFA ANNUAL BANQUET

June 4, 2018 – On the 1st of June last, 115 people attended the annual banquet of the *Association des juristes d'expression française de l'Alberta* (AJEFA-the French Speaking Lawyer's Association of Alberta) at La Cité francophone of Edmonton.



On this occasion, we took the time to celebrate the successes of the past year that were described in the 2017-2018 Annual Report now available on the website of AJEFA at www.ajefa.ca. The election of the new board of directors (pictured left) was held at the same time.

Back Row : Carole Aippersbach (administrator), Justin Kingston (president), Morgan McClelland and Kim Arial (administrators)

Front Row : Elys Gagné (administrator), Bianca Kratt (outgoing president) and Gabriel Joshee-Arnal (treasurer)

Absent from the picture : Shannon James (vice-president)

This year, the panel that followed the Annual General Meeting was about the legalization of cannabis. The PowerPoint is available for consultation on the homepage of our website.

During the banquet, the chief justice of the Court of Queen's Bench, Mary T. Moreau, gave a presentation, now available on our website, titled "The Court of Queen's Bench in the 21st century", which touched on several topics, including communication, technology, diversity, integration, access to justice and the rapid treatment and resolution of matters before the court.

Thereafter, Professor Emeritus Edmund A. Aunger, of the University of Alberta's Campus Saint-Jean, recipient of the Jean-Louis-Lebel excellence award, gave a speech titled "The *Caron* matter in the post-truth Era". He paid tribute to the people who inspired his gratitude and admiration because of their contribution to the matter in *R v. Caron* (2015 SCC 56). His speech is available on our website.

The AJEFA wishes to thank its sponsors for their generous contribution for the annual banquet: Ogilvie LLP, McCuaig Desrochers LLP, the University of Alberta's Campus Saint-Jean and its Centre collégial de l'Alberta, Gérard Lévesque (and contributors), the ACFA, Bergeron and Co., Lamoureux Culham LLP and Parlee McLaws LLP.

– 30 –

The AJEFA's mission is to facilitate access to legal services in French and to promote the use of French in the administration of justice in Alberta.

Source: Denise Lavallée, Executive Director, 780-45-2443, ext. 102, direction@ajefa.ca